

## **Réponse au tremblement de terre du 14 août 2021** **Messages de sensibilisation des communautés affectées**

- Lors d'une catastrophe, il est normal de ressentir la peur, le stress et de se sentir troublé. Pourtant, cela ne justifie aucun acte de violence.
- Si vous êtes victime de violence, appelez au 2919-9000. On vous écoute et vous conseille sur les démarches à faire en cas d'agressions.
- Si vous connaissez quelqu'un qui est victime de violence, aidez la personne. Conseillez-la à appeler au 2919-9000 ou à rechercher de l'aide auprès d'une organisation qui offre des services.
- Si vous faites l'objet de menace, d'intimidation ou de harcèlement de toutes sortes, vous avez le droit de rechercher de l'aide. Appelez gratuitement au 2919-9000 ou recherchez de l'aide auprès d'une organisation qui offre des services.
- Si vous êtes victime de violence physique ou sexuelle, recherchez de l'aide immédiatement (avant 72h) pour une prise en charge médicale afin d'éviter des maladies sexuellement transmissibles ou grossesses non désirées. Cela vous permettra d'obtenir un certificat médical qui pourra être utilisé si vous souhaitez porter plainte.
- Rappelez-vous, vous n'êtes pas coupable si vous êtes victime de violence, l'agresseur en est le responsable, surtout dans une situation d'urgence comme celle provoqué par le séisme.
- Si vous êtes victime de violence, n'ayez pas honte de vous. L'agresseur doit avoir honte de son acte, pas vous !
- Quand il y a une crise, les femmes et les filles en sont le plus souvent victimes de violences. Ne croyez pas que vous n'êtes d'aucune aide. Vous pouvez aider en les écoutant, les orientant vers des services dont elles ont besoin.
- Prestataires de services aux femmes et filles victimes de violence : mettez-les en confiance, écoutez-les, partagez des informations sur les services disponibles. Ne prenez pas de décisions à leur place, respectez leur choix. Respectez le principe de confidentialité. Vous pouvez faire plus de tort que de bien par vos actions.
- L'aide humanitaire est gratuite. Nul ne peut vous demander des faveurs ou faire des échanges d'aucune sorte pour recevoir l'aide.
- Nul besoin d'être spécialiste pour aider une femme ou une fille victime de violence. Vous devez :



Sous-Groupe VBG  
Réponse Humanitaire  
Haïti



- 1) Parler avec la victime : rapprochez-vous de la victime pour lui parler, chercher à comprendre la situation sans toucher la victime. Mettez-la à l'aise pour parler dans un endroit tranquille, en toute confidentialité, sans interruption d'autres personnes.
- 2) Ecouter activement : écouter la personne avec attention, il ne faut surtout pas la juger mais garder les informations reçues confidentielles. Il ne faut jamais forcer une victime à donner des explications ou à partager des informations à des tiers si elle ne le souhaite pas.
- 3) Orienter la victime : diriger la victime vers les services disponibles si elle le souhaite. Respecter ses choix de rechercher ou non de l'aide.

**Version SMS (160 caractères) :** Si vous êtes victime de violence, harcèlement, exploitation ou abus, vous avez le droit de rechercher de l'aide. Appelez au 2919-9000 ou recherchez près de vous une organisation qui offre des services pour des incidents de violence.